

# Le passage à la télévision en tout numérique

Réussir Agri 72

04/03/2010 | Mise à jour : 16:30



**La France passe à la télé tout numérique entre 2009 et 2011.**  
Les informations sur les modalités de ce passage sont disponibles sur ce site  
ou au 0 970 818 818 (prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h)



## **La télévision numérique : en Sarthe, c'est le 18 mai 2010 !**

Dans la nuit du 17 au 18 mai 2010, à partir de minuit, tous les émetteurs diffusant la télévision en mode analogique et en mode numérique seront éteints. Lorsque les émetteurs en mode numérique seront rallumés, si vous n'êtes pas équipé d'un mode de réception numérique, vous ne recevrez plus la télévision.

Vous devez impérativement vérifier et adapter, si besoin, votre équipement à une réception numérique pour continuer à recevoir la télévision. Vous trouverez en fichier joint :

- L'essentiel à savoir sur le passage à la télé tout numérique : qu'est-ce que c'est ? que va-t-il se passer ? existe-t-il des aides ? combien ça coûte ? à qui m'adresser ?
- Les aides au passage à la télé tout numérique : aides financières et assistance technique : suis-je concerné ? que dois-je faire avant le passage ? que dois-je faire après le passage, le 19 mai 2010 ? comment rechercher tous les canaux des chaînes ? comment passer au tout numérique ?